



Doc. 15657

25 novembre 2022

Vérification des pouvoirs des représentants et des suppléants

Rapport sur les pouvoirs

1. Conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 4, du Règlement, le Président de l'Assemblée a reçu des pouvoirs de représentants et de suppléants, transmis en bonne et due forme par les autorités compétentes des États membres, en vue de leur ratification par la Commission permanente.
2. La Commission permanente, agissant au nom de l'Assemblée, est appelée à se prononcer sur la ratification des pouvoirs des représentants et des suppléants dont les noms figurent ci-après.
3. La **Grèce** a désigné un nouveau suppléant suite à la démission de Mme Foteini Bakadima.
4. Le **Portugal** a désigné un nouveau représentant suite à la démission de M. Fernando Negrão.
5. La **Suède** a désigné deux nouveaux représentants et cinq nouveaux suppléants suite à des élections législatives. Un suppléant est devenu représentant.

Membres

Grèce

Suppléant

M. Kriton-Ilias ARSENIS (MeRA25)

Portugal

Représentant

M. Nuno CARVALHO (PSD)

Suède

Représentant·e·s

Mme Boriána ÅBERG (Moderate Party)
M. Alexander CHRISTIANSSON (Sweden Democrats)
M. Mattias JONSSON (Social Democratic Party)
Mme Azadeh ROJHAN GUSTAFSSON (Social Democratic Party)
Mme Annika STRANDHÅLL (Social Democratic Party)
M. Markus WIECHEL (Sweden Democrats)

Suppléant·e·s

Mme Yasmine BLADELIUS (Social Democratic Party)



M. Adnan DIBRANI (Social Democratic Party)M. Gustaf GÖTHBERG (Moderate Party)
M. Kristoffer LINDBERG (Social Democratic Party)
Mme Jessica STEGRUD (Sweden Democrats)
Mme Beatrice TIMGREN (Sweden Democrats)